

Communiqué de presse
Boulogne Billancourt, le 16 avril 2010

AVIS D'AJUSTEMENT DES DROITS DES PORTEURS D'OCEANE ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

A la suite de l'émission, le 31 mars 2010, de 1 092 268 actions nouvelles résultant de la réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 5 février 2010, les droits des porteurs d'Océane et d'options de souscription d'actions sont ajustés comme suit.

Ajustement des droits des porteurs d'Océane

Conformément au paragraphe 2.5.7.3 de la note d'opération visée par la COB sous le numéro 01-295 le 29 mars 2001 et à l'article R. 228-91 du Code de commerce, le ratio d'attribution des Océane est modifié comme suit, par application d'un coefficient multiplicateur de 1,049 au ratio existant :

Ancien ratio	0,250 action pour 1 Océane
Nouveau ratio	0,262 action pour 1 Océane

Ajustement des droits des porteurs d'options de souscription d'actions

Conformément à l'article R. 228-91 du Code de commerce, applicable sur renvoi de l'article R. 225-137 du même Code, et à l'article R. 225-140 du Code de commerce, les droits des porteurs d'options de souscription d'actions sont modifiés comme suit.

Ajustement du prix d'exercice des options de souscription d'actions

Le prix d'exercice des options de souscription d'actions est modifié par application d'un coefficient multiplicateur de 0,953 au prix existant :

Plan (Conseil d'administration)	19/07/2004	24/06/2005	30/12/2005
Ancien prix d'exercice pour la souscription à 1 action (regroupée)	18,600 €	21,200 €	18,400 €
Nouveau prix d'exercice pour la souscription à 1 action (regroupée)	17,730 €	20,208 €	17,539 €

Ajustement des parités d'exercice

Pour chaque porteur d'options de souscription d'actions, donnant droit à la souscription de 1 action par option¹, le nombre d'options détenues sera ajusté par application d'un coefficient multiplicateur de 1,049072, avec arrondi à l'unité supérieure.

¹ Parité d'exercice exprimée après application aux options de souscription d'actions des effets du regroupement d'actions mis en œuvre le 29 décembre 2008 à raison de 1 action nouvelle pour 20 actions anciennes.

Recevez gratuitement toute l'information financière d'ANOVO par email en vous inscrivant sur www.anovo-actionnaires.com.

A propos d'ANOVO : Avec un Chiffre d'Affaires de 365 M€ et 6.000 collaborateurs (2008/2009), ANOVO est leader paneuropéen du service après-vente des technologies numériques dans le cadre de l'offre Triple Play des grands Opérateurs des Télécommunications et du Multimédia (Voix/Données/Images). ANOVO dispose ainsi de 21 Centres d'Excellence Européens, gérant des volumes importants de produits avec un niveau de qualité reconnu. Pour plus d'informations, visitez notre site www.anovo.fr.

Compartiment C d'Euronext Paris

MNEMO : NOV, ISIN : FR0010698217 (actions regroupées),

FR0004152593 (actions non regroupées), FR0000181174 (obligations convertibles OCEANE)

Bloomberg : NOV:FP, Reuters : ANOV.PA

ANOVO

Myriam SEGURA
Directeur Financier
Tél. : 01 58 17 00 82
msegura@anovo.com

ACTUS FINANCE

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs / Actionnaires
Tél. : 01 77 35 04 36
jfl@actus.fr

Anne-Catherine BONJOUR

Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 93
acbonjour@actus.fr